



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ARNAUD

Date de convocation : 21/02/25

Membres en exercice : 134

Présents : 90

Votants : 90

Pour : 90

Abstention : 0

Contre : 0

Référence DIEGE : 2025-03-25-26

Objet : Budget principal - Décision modificative n°1

Monsieur le Président propose de modifier le budget principal 2025 car certains comptes ont été prévus en opérations réelles alors qu'il s'agit d'opérations d'ordre.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. Approuvent la proposition du Président ;
2. Décident de modifier le budget principal 2025 comme suit :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Comptes	Montant	Comptes	Montant
4581 - 4581	- 10 000 €	4582 - 4582	- 5 000 €
4581 - 040	+ 10 000 €	4582 - 041	+ 5 000 €
70848 - 70	- 10 000 €		
722 - 042	+ 10 000 €		
2041482 - 204	- 5 000 €		
2041482 - 041	+ 5 000 €		
Total : 0 €		Total : 0 €	

3. Autorisent le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 25/03/2025
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

